

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

AMENDEMENT

N ° II-CF178

présenté par

M. Descoeur, Mme Petex-Levet, M. Vincendet, M. Nury, M. Jean-Pierre Vigier, M. Dubois,
Mme Anthoine, M. Bourgeaux, Mme Tabarot, M. Taite, Mme Valentin, Mme Corneloup,
Mme Louwagie, M. Forissier, M. Cinieri, M. Brigand et M. Portier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 47, insérer l'article suivant:

Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.